

HORAIRES

Pour respecter le rythme des enfants et s'adapter aux horaires des familles nous proposons plusieurs temps d'accueil permettant le déroulement normal des temps d'activités :

Le matin : Arrivées de 7h30 à 9h - Départs 12h à 12h15 L'après midi : Arrivées 13h30 - Départs de 17h à 19h.

INSCRIPTIONS

Avant la première journée d'accueil de votre enfant, vous devez fournir le document unique dûment complété et signé, si vous ne l'avez pas déjà rempli à la rentrée (il est renouvelé en septembre de chaque année et disponible à la mairie ou sur le portail famille).

Inscriptions <u>au moins une semaine avant la date de présence (sauf vacances)</u>, sur le portail famille ou bulletins d'inscriptions papier disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune (guiclan.fr) à ramener complétés et signés à la mairie ou lors des permanences de la directrice.

Pour éviter d'être facturé, le justificatif d'absence doit être déposé en mairie au cours de la semaine du premier jour d'absence.

TARIFS

Quotient Familial (QF)	< 400€	400- 599€	600- 799€	800- 999€	1000- 1199€	> 1200€	QF NC et MSA
Journée complète (entre 9h et 17h30)	5,50 €	7€	8€	9,25€	10,50€	12€	12 €
1/2 Journée avec repas	3,50 €	4€	5,50€	7,20€	8,25€	9,25€	9,25€
1/2 Journée sans repas	2,75€	3,50 €	4 €	4,70 €	5€	6€	6€

LA GARDERIE

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h le tarif garderie reste inchangé: 1€ le matin/ 1€ le soir, à ajouter aux tarifs journée et 1/2 journée

LES REPAS

Les menus des repas sont diffusés avec les menus cantine et disponibles sur le site internet de la commune. Pour chaque sortie le pique-nique est fourni par le centre.



MERCREDIS SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018



Centre de loisirs - rue de Kermat - 29410 GUICLAN
Tél.: 02 98 79 48 96

Renseignements et inscriptions lors des permanences :

Lundi et Mardi de 9h à 11h45

Selon la météo et les opportunités d'animation sur le territoire, le programme est susceptible d'être modifié.

Du Mercredi 5 au mercredi 26 Septembre				
3/5 ans	Matin	Après-midi		
Mercredi 5	Activités au choix	Jeu: « le facteur »		
Mercredi 12 Bricolage : dans mon sac		Jeu: « 1, 2, 3 soleil »		
Mercredi 19	Atelier Play-Maïs	Jeu: « tomate ketchup »		
Mercredi 26	Activité manuelle : mon champignon rigolo	Jeu: « la toile d'araignée»		

Du Mercredi 3 au mercredi 10 Octobre				
3/5 ans Matin		Après-midi		
Mercredi 3 Atelier peinture aux doigts		Jeux au plan d'eau		
Mercredi 10	Atelier pâte à modeler	Jeu: « le chef d'orchestre »		

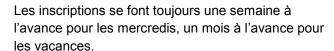


Du Mercredi 5 au mercredi 26 Septembre				
6 ans et + Matin		Après-midi		
Mercredi 5 Activités au choix		Jeu: « dauphin dauphine »		
Mercredi 12	Bricolage : mon tableau ardoise	Jeu: « poule, renard, vipère »		
Mercredi 19 Bricolage : ma tirelire à petits sous		Parcours de patinettes		
Mercredi 26	Activité manuelle : arbre feuillu	Jeux au plan d'eau		

Du Mercredi 3 au mercredi 10 Octobre				
6 ans et + Matin		Après-midi		
Mercredi 3	Art visuel autour d'une feuille	Jeux du donut		
Mercredi 10 Atelier perles à souder		Jeu: « ballon prisonnier »		

INFORMATIONS INSCRIPTIONS:

Les inscriptions sont ouvertes sur le portail famille, si vous n'avez plus votre identifiant, contactez la mairie.





Pour les vacances, vous serez informé de la date limite d'inscription par le bulletin municipal, le site de la commune guiclan.fr ou le portail famille mais aussi par affichage dans les locaux communaux.

Les inscriptions papier sont encore possibles, il faut vous procurer les bulletins d'inscription en mairie ou sur le site de la commune guiclan.fr et les ramener en mairie dans les délais.







Pour vous y retrouver lors de votre inscription sur le portail famille reportez-vous au tableau ci-dessous :

N° du service	Services du Mercredi	N° du service	Services des vacances
50	Garderie du matin	50	Garderie du matin
51	Garderie du soir	51	Garderie du soir
52	1/2 journée mercredi matin sans repas	57	1/2 journée vacances matin sans repas
53	1/2 journée mercredi matin avec repas	58	1/2 journée vacances matin avec repas
54	Journée mercredi avec repas	59	Journée vacances avec repas
55	1/2 journée mercredi après- midi sans repas	60	1/2 journée vacances après- midi sans repas
56	1/2 journée mercredi après- midi avec repas	61	1/2 journée vacances après- midi avec repas

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la mairie.